



## **COMMUNIQUE**

### **LANCEMENT D'UNE OPERATION DE RACHAT D'OBLIGATIONS EMISES PAR AKUO ENERGY S.A.S.**

**Paris, le 27 novembre 2020**

Akuo Energy S.A.S. (la "**Société**") envisage le rachat (le "**Rachat**") de tout ou partie de l'emprunt obligataire émis en trois tranches par la Société le 12 juillet 2016, le 25 juillet 2016 et le 15 novembre 2016 respectivement, portant intérêt au taux de 5,50 % l'an et venant à échéance le 12 juillet 2021 (Code ISIN : FR0013188067) (les "**Obligations 2021**"), dont 49.348.000 € restent en circulation.

Afin d'allonger la maturité de sa dette et d'en optimiser les conditions financières, la Société étudie la possibilité de réaliser une nouvelle émission obligataire de maturité plus longue, adressée exclusivement à des investisseurs qualifiés dans le cadre d'une offre au public dispensée de l'obligation de publier un prospectus, le tout tel que défini et conformément au règlement (UE) n°2017/1129 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé, tel que modifié, dont une partie du produit sera utilisée pour le financement du Rachat.

Le Rachat serait réalisé le 15 décembre 2020 concomitamment à l'émission des nouvelles obligations sous la condition que l'émission des nouvelles obligations soit d'un montant supérieur ou égal au montant du Rachat.

Les modalités du Rachat ont été arrêtées comme suit :

- **Prix de Rachat des Obligations 2021** : 1.051,30 € par Obligation 2021 (correspondant pour 1.000 € à la valeur nominale des Obligations 2021, majorée des intérêts courus de 23,51 € jusqu'à la Date de Rachat (incluse) et augmentée d'une prime de 27,79 € par Obligation 2021)
- **Période d'offre** : du 1<sup>er</sup> décembre 2020 au 9 décembre 2020
- **Date de Rachat** : 15 décembre 2020

Les porteurs d'Obligations 2021 intéressés par le Rachat sont invités à se rapprocher de leurs intermédiaires financiers qui devront contacter CACEIS Corporate Trust, agissant en tant qu'agent centralisateur de l'opération de Rachat des Obligations 2021, au plus tard le 9 décembre 2020 à 17h00 (heure de Paris).

Les Obligations 2021 ainsi rachetées seront annulées, conformément à leurs modalités.

Le montant total d'Obligations 2021 rachetées dans le cadre du Rachat et le montant de l'émission des nouvelles obligations feront l'objet d'un communiqué de la Société, étant précisé que la Société se réserve la possibilité de modifier ou de renoncer à certaines ou à l'ensemble des opérations et/ou de modifier leurs modalités telles que décrites dans le présent communiqué.

## **AVERTISSEMENT**

*Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constitue ni une offre de vente, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des obligations dans un quelconque pays, en particulier aux Etats-Unis. La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays faire l'objet d'une réglementation spécifique et les personnes en possession de ce communiqué doivent s'informer des restrictions applicables et s'y conformer.*